



VEGA Transformation Responsable



UN FONDS ACTIONS QUI ÉVALUE LES IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DES ENTREPRISES

- VEGA Transformation Responsable est investi en permanence à **75% minimum en actions de pays de l'Union Européenne** ainsi que la Norvège et l'Islande, avec un **minimum de 60% de l'actif net en actions françaises**.
- La gestion du fonds repose notamment sur **une analyse d'impacts**, qui consiste à **évaluer les impacts sociaux et environnementaux** générés par les activités d'une entreprise.
- Le fonds, qui ne dispose pas du Label ISR, cherche à **sélectionner dans chaque secteur d'activité, les valeurs présentant à la fois le meilleur potentiel de performance à moyen terme et l'impak Score™ le plus élevé**. Calculée par le spécialiste indépendant impak Finance, cette dernière mesure permet d'évaluer l'impact global des activités d'une entreprise.

LA SÉLECTION DE VALEURS : PRINCIPAL MOTEUR DE PERFORMANCE

- L'objectif de gestion du fonds est d'une part, de permettre aux investisseurs, de **bénéficier de la fiscalité associée aux fonds PEA**, et d'autre part, **d'obtenir une performance (nette de frais et annualisée) supérieure à celle de l'indicateur de référence**, l'indice CAC 40 (dividendes nets réinvestis), sur une **durée de placement recommandée supérieure à 5 ans**.
- La gestion du fonds intègre **une approche d'analyse d'impact**, basée sur la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux d'une entreprise, pour la sélection des titres en portefeuille.
- **Le processus de sélection de valeurs se structure en deux étapes :**
 - **ETAPE 1** - Une sélection de valeurs réalisée sur la base d'une analyse financière propre à VEGA IM
 - **ETAPE 2** – Une construction du portefeuille tenant compte de l'analyse extra-financière d'impak finance

Logique financière



Univers investissable

Pérennité des « business models »



Logique extra-financière



Bilan d'impact et impak score™

Pérennité environnementale et sociale

Le fonds n'est pas garanti, il existe un **risque de perte en capital**

INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT (1)



A risque plus faible
Rendement potentiel plus faible

A risque plus élevé
Rendement potentiel plus élevé

LES POINTS CLÉS

- ▶ Investissement en actions de l'Union européenne, la Norvège et l'Islande (min. 75%)
- ▶ Intégration de critères extra-financiers dans le processus de sélection de valeurs
- ▶ Notations d'impacts réalisées par un acteur indépendant spécialisé

L'ESSENTIEL

- ▶ **Durée de placement minimale recommandée : 5 ans**
- ▶ **Indicateur de référence :**
CAC 40 dividendes nets réinvestis*

*Le CAC 40 est le principal indice boursier de la place de Paris. Il se compose de 40 valeurs, sélectionnées parmi les 100 premières capitalisations de la Bourse de Paris. Ces valeurs sont choisies en fonction d'exigences multiples (capitalisation, liquidité et représentativité sectorielle) et sont représentatives des plus grands secteurs économiques. Leur liste est revue régulièrement pour maintenir cette représentativité. Chaque titre a un poids proportionnel au capital de la société qu'il représente. Il est valorisé dividendes nets réinvestis et au cours de clôture. Les informations relatives à cet indice sont disponibles sur le site <http://www.euronext.com>. Vous pouvez également vous référer au prospectus du fonds, disponible auprès de VEGA Investment Managers ou sur son site internet, www.vega-im.com

(1) Le calcul de l'indicateur de rendement/risque est basé sur la volatilité historique à cinq ans du fonds. La donnée historique n'est pas un indicateur fiable du futur. La catégorie de risque indiquée n'est pas une cible ou une garantie de risque et est sujette à des modifications dans le temps. La plus petite catégorie ne signifie pas un investissement sans risque. Par ailleurs, l'indicateur peut ne pas rendre totalement compte de certains risques, tels que le risque de liquidité sur les petites et moyennes capitalisations et le risque opérationnel.

PRINCIPAUX RISQUES

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée. Ces différents risques sont susceptibles de provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Les risques sont :

- **Risque de perte en capital**
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de taux
- Risque actions
- Risque de change
- Risque de crédit
- Risque lié aux produits dérivés
- Risque de contrepartie
- Risque lié à la gestion des garanties financières

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de VEGA Investment Managers et sur le site www.vega-im.com

VEGA INVESTMENT MANAGERS : LE PATRIMOINE AU COEUR DE LA GESTION

En 25 ans, VEGA Investment Managers est devenu le pôle d'expertise de gestion patrimoniale du groupe BPCE – 2ème groupe bancaire en France. Filiale de Natixis Wealth Management, son ADN est résolument lié à la gestion de fortune. Véritable assembleur de talents, VEGA Investment Managers conçoit des solutions financières sur mesure grâce à ses 3 métiers fondamentaux : la Gestion Collective, la Gestion Sous Mandat et la Sélection de fonds en architecture ouverte. Fort de son expérience auprès d'investisseurs institutionnels et de grands clients privés, VEGA Investment Managers décline ses allocations d'actifs performantes et résilientes auprès de ses clients. La société est particulièrement reconnue pour son expertise sur les marchés européens et son style de gestion « croissance ».



Joris Viennet
Gérant actions



Olivier David
Gérant actions

VEGA Transformation Responsable est géré par **Joris Viennet et Olivier David, gérants actions**. Le fonds bénéficie également de toutes les expertises de VEGA Investment Managers.

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Managers. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par VEGA Investment Managers à partir de sources qu'elle estime fiables. VEGA Investment Managers se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de VEGA Investment Managers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de VEGA Investment Managers. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. VEGA Investment Managers ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de VEGA Investment Managers. Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à souscription. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous.

VEGA
INVESTMENT MANAGERS

115 rue Montmartre 75002 Paris - France
Tél. : +33 (0) 1 58 19 61 00 - Fax : +33 (0) 1 58 19 61 99 - www.vega-im.com
Société anonyme au capital de 1.957.688,25 € - 353 690 514 RCS Paris
Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
sous le numéro GP 04000045

Signatory of:
PR Principles for Responsible Investment

 **GROUPE
BPCE**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630€
RCS Paris 493 455 042
Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13BPCE,
Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100

LES CARACTÉRISTIQUES

- ▶ **Forme juridique :**
FCP de droit français
- ▶ **Compartiment / Nourricier :**
Non / Non
- ▶ **Code ISIN :**
FR0013462744 (part RC)
FR0013462751 (part IC)
- ▶ **Devise de référence :**
Euro
- ▶ **Valeur liquidative d'origine :**
Part RC : 100 euros
Part IC : 100 000 euros
- ▶ **Droit d'entrée ⁽¹⁾ :**
3% maximum acquis au réseau distributeur
- ▶ **Commission de rachat :**
Néant
- ▶ **Frais de gestion TTC max ⁽¹⁾ :**
2,05 % de l'actif net (Part RC)
0,80 % de de l'actif net (Part IC)
À titre indicatif, les frais courants estimés au 31/08/2020 : 2,73 % TTC (Part RC) et 1,48% (Part IC) de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre).
- ▶ **Taux de rétrocession sur frais de gestion maximum (Réseau CE, TCC réseau) :**
0,68% (Part RC)
0% (part IC)
- ▶ **Commission de surperformance :**
Maximum 20% de la surperformance réalisée par l'OPCVM, au cours de l'exercice, par rapport à la progression de son indice de référence, le CAC 40 dividende net réinvesti.
- ▶ **Date de création :**
31 août 2020
- ▶ **Heure limite de centralisation :**
12h
- ▶ **Valorisation :**
Quotidienne
- ▶ **Modalités de souscription et rachat :**
Une part, cours inconnu
- ▶ **Montant minimum de souscription et rachat :**
1 part
- ▶ **Affectation du résultat :**
Capitalisation
- ▶ **Dépositaire :**
CACEIS BANK France
- ▶ **Société de gestion :**
VEGA Investment Managers

⁽¹⁾ Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent.

Achevé de rédiger en septembre 2020